

tion au ministre de la Justice, mais, comme il est absent, je l'adresse à son secrétaire parlementaire ou au premier ministre. Est-il vrai que M^{me} Rivard a disparu et que, juste avant ou environ une semaine auparavant, elle a pu faire mettre son passeport en règle par l'entremise du ministère?

M. D. S. Macdonald (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, au nom du ministre, il me faut considérer la question comme préavis.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, au sujet du passeport de M^{me} Rivard, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est peut-être en mesure de fournir quelques renseignements à la Chambre. Je suis convaincu que le gouvernement doit attacher quelque importance à la délivrance de ce passeport particulier.

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je vais me renseigner sur l'heure.

VANCOUVER—CONDAMNATION PAR CONTUMACE D'UN RÉCIDIVISTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de la Justice, on me permettra peut-être de demander à son secrétaire parlementaire si on a signalé au ministre le cas d'un homme jugé par défaut à Vancouver, condamné comme récidiviste, à un emprisonnement indéfini, probablement à vie? Si oui, le ministre fera-t-il des recherches pour voir si le Code criminel permet effectivement un tel procès par contumace.

M. l'Orateur: C'est sûrement là une question à inscrire au *Feuilleton*.

LA DÉFENSE NATIONALE

ALLEMAGNE DE L'OUEST—DISTRIBUTION AUX TROUPES CANADIENNES D'UNE BROCHURE DE PROPAGANDE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si des extraits de l'opuscule «Focus on Germany», publié par l'agence de presse du gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest et qui préconise de ramener les frontières de l'Allemagne à ce qu'elles étaient en 1937, sont distribués aux autorités militaires du Canada en Allemagne afin d'être

[M. Woolliams.]

publiés dans les nouvelles officielles qui sont distribuées aux forces canadiennes?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, mon honorable ami aurait-il l'obligeance d'inscrire cette question au *Feuilleton*?

(Plus tard)

M. Herridge: Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser à l'honorable et vaillant secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il s'agit de l'aspect positif d'une question que j'ai déjà posée au ministre de la Défense nationale. Le ministre des Affaires extérieures fournit-il à nos troupes en Europe des renseignements relatifs aux affaires extérieures et ceux-ci traduisent-ils les vues des divers partis représentés à la Chambre sur cet important sujet?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je vais m'empresser d'accorder à cette question toute l'attention qu'elle mérite en la tenant pour préavis.

LE NORD CANADIEN

VOIE D'ACCÈS À TRAVERS L'ENCLAVE DE L'ALASKA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question au premier ministre. Elle se fonde sur une déclaration attribuée au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, selon laquelle il serait souhaitable que le Canada obtienne une voie d'accès à travers l'enclave de l'Alaska, soit au moyen d'un corridor soit par des ports francs. A-t-on communiqué de quelque façon avec le gouvernement des États-Unis pour faire part de ce désir ou du désir de négocier à ce sujet?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai l'impression qu'on l'a fait, mais j'aimerais me renseigner auprès de mon honorable ami et faire une déclaration à ce sujet demain.

DISPOSITION VISANT À FACILITER AUX ESQUIMAUX L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gene Rhéaume (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre s'il sait que les habitants des districts de Keewatin et Franklin, dans les Territoires du Nord-Ouest, esquimaux pour la plupart, ne peuvent voter